



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle est, comme le Budget Primitif 2022, disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Les résultats de clôture de l'exercice 2021 s'établissent comme suit :

	Report exercice 2020	2021	Cumulé
Résultat de fonctionnement	190 835,62 €	211 963,74 €	402 799,36 €
Résultat d'investissement	308 834,87 €	- 297,79 €	308 537,08 €
Résultat global de clôture	499 670,49 €	211 665,95 €	711 336,44 €

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les dépenses de fonctionnement permettent à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses d'investissement préparent l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

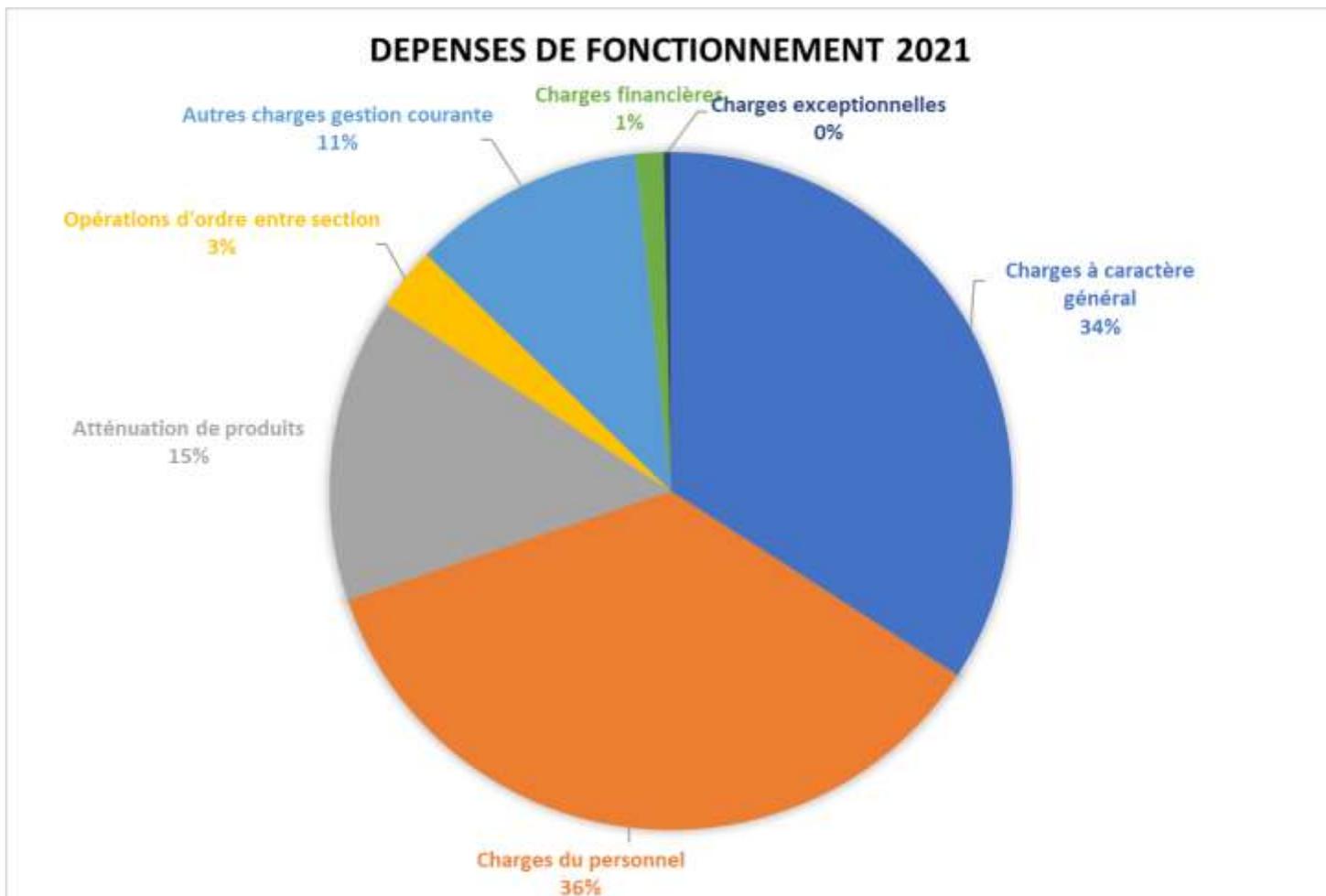
- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- **en recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

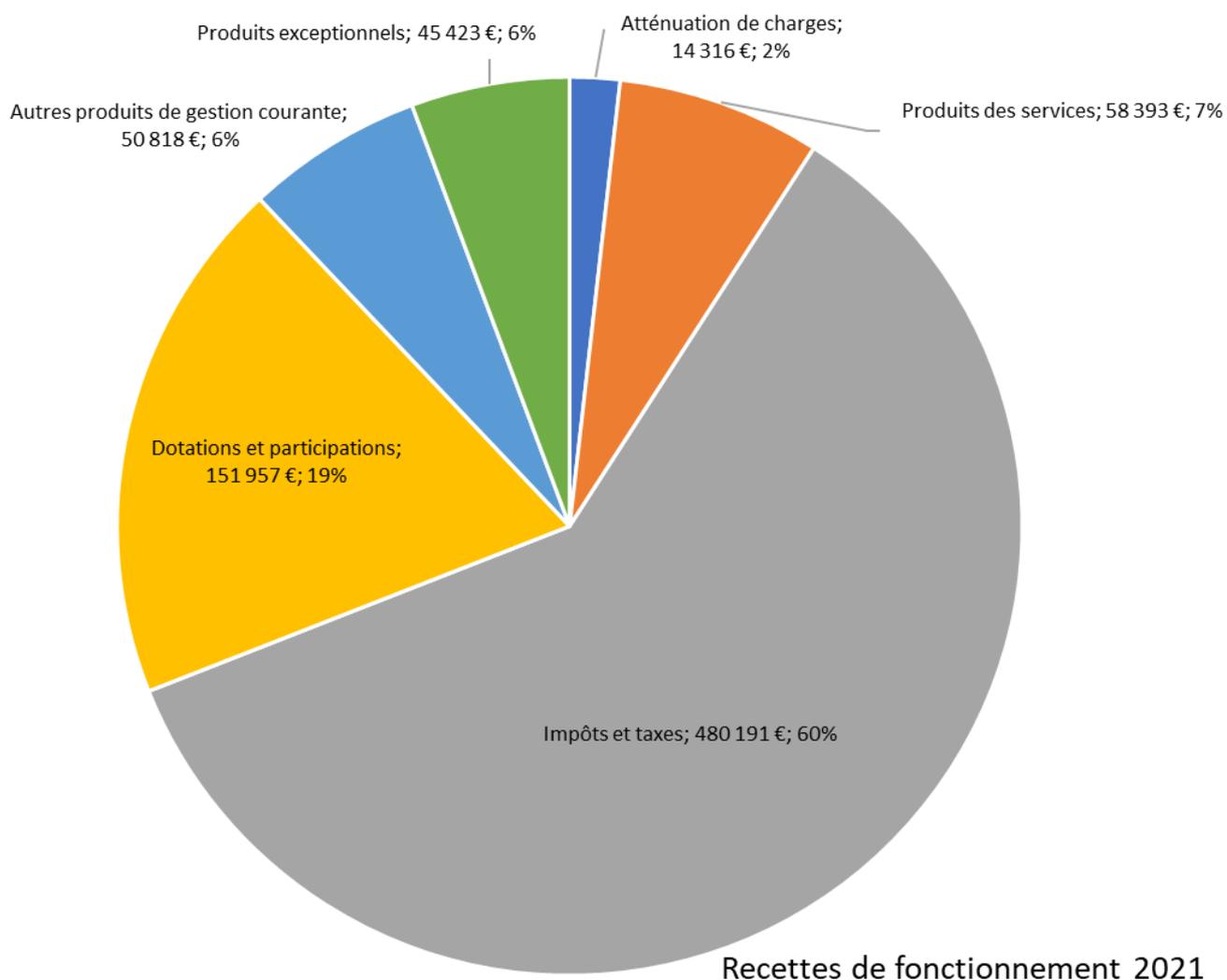
CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2021	OBSERVATIONS
Charges à caractère général	201 187 €	Ce poste de dépenses correspond aux dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et des services publics (Carburant, assurances, contrats de prestations de services...)
Charges du personnel	210 002 €	
Atténuation de produits	85 466 €	Ce chapitre regroupe la contribution de la commune au FNGIR et au FPIC. Il s'agit de fonds prélevés sur les communes avec de forte ressources pour être redistribué aux communes défavorisées.
Opérations d'ordre entre section	17 617 €	Amortissements de subventions
Autres charges gestion courante	65 083 €	Dans ce chapitre sont inscrits notamment la participation annuelle versée au service incendie (SDIS), les indemnités et cotisations des élus, les subventions attribuées aux associations et les participations aux syndicats intercommunaux.
Charges financières	7 742 €	Intérêts des emprunts
Charges exceptionnelles	2 039 €	
TOTAL	589 135 €	



B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2021	OBSERVATIONS
Atténuation de charges	14 316 €	Sont inscrits les remboursements consécutifs aux arrêts maladie des agents
Produits des services	58 393 €	Ce chapitre regroupe les recettes relatives à l'exploitation des services communaux (cantine et garderie)
Impôts et taxes	480 191 €	Recette des impôts locaux et attribution de compensation de la CCVC
Dotations et participations	151 957 €	Dotations versées par l'Etat et droits de mutation
Autres produits de gestion courante	50 818 €	Loyers des logements communaux
Produits exceptionnels	45 423 €	Ce sont des recettes exceptionnelles (remboursement de sinistres par exemple).
TOTAL	801 098 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021

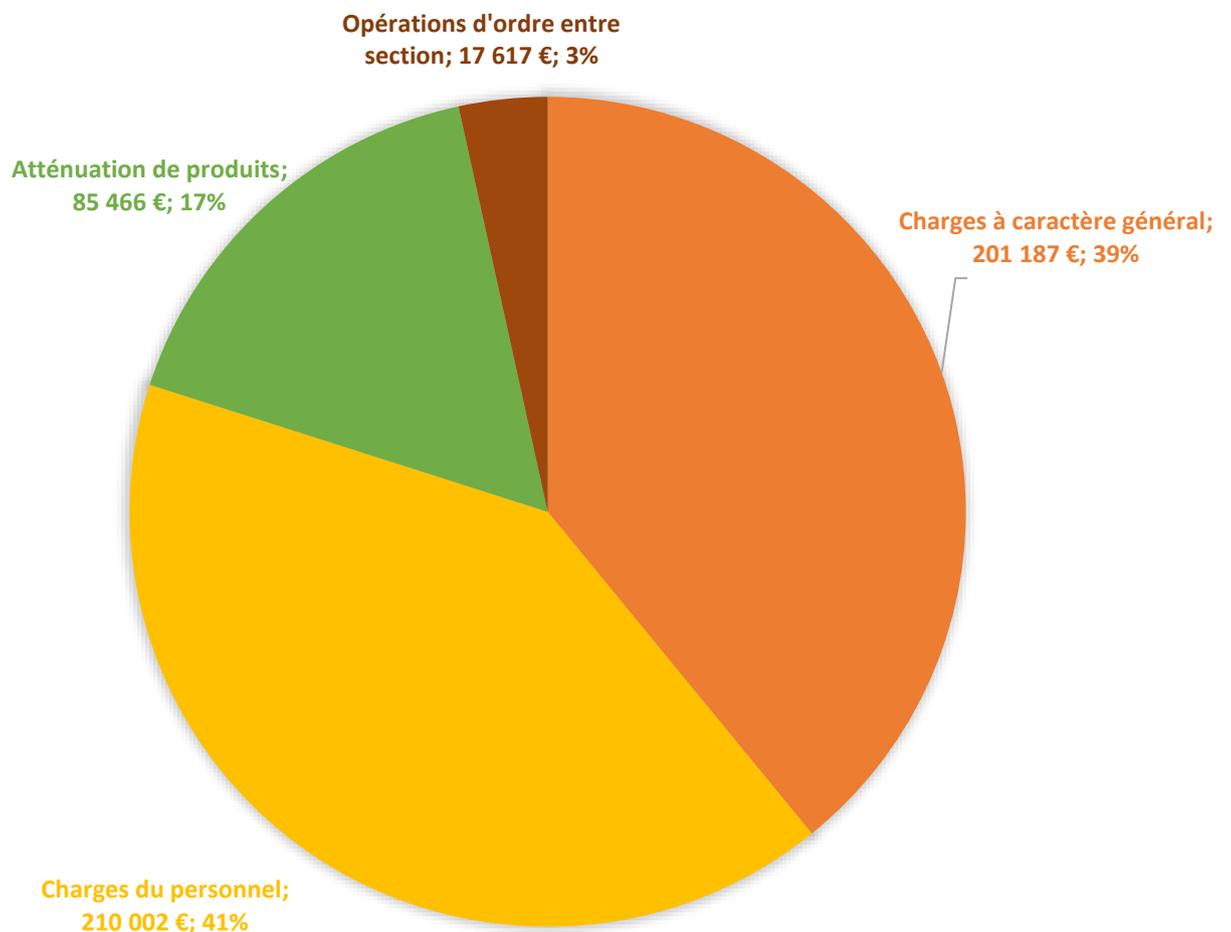


II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2021	OBSERVATIONS
Remboursement emprunts	54 082 €	
Immobilisations incorporelles	510 €	Frais d'études
Immobilisations corporelles	106 929 €	Toit église Gadancourt, réfection logements 54 Grande Rue, Aménagement La T'Avernes, batardeau, ballon eau chaude Kessel, remplacement fenêtres logement rue Belle Couturière, réfection lavoirs, outillages électriques, casiers automatiques...
Opérations patrimoniales	1 560 €	Publications Brasserie
TOTAL	163 081 €	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021



B. RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2020	OBSERVATIONS
Dot Fonds divers	78 492 €	FCTVA + Taxe d'aménagement
Subventions	47 715 €	
Remboursement emprunts	17 400 €	Dépôts de garantie locataires
Opérations d'ordre entre section	17 617 €	Amortissements de subventions
Opérations patrimoniales	1 560 €	Publications Brasserie
TOTAL	162 784 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021

